

Réf: Dossier 444727

Avis de constitution

SOCIETE « ANAFAT SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ABATTA CITE BCEAO, Lot 0,
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/09/2025, et enregistrés le 18/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANAFAT SARL »

Objet :
-RESTAURATION
-LOCATION D'ARTICLES DE DECORATIONS
-SERVICES TRAITEURS
-EVENEMENTIEL
- PRESTATIONS DE SERVICES
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ABATTA CITE BCEAO, Lot 0,
Ilot 0

Dirigeant(s) Mme SIMPORE OUEDRAOGO ALIMATA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10628 du 17/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64058/GTCA/RC/2025 du 17/10/2025

